

DÉCEMBRE 1994



INFORMATIONS VERNIER

L'ÉNERGIE

Initiée en 1986 par la pose de capteurs solaires aux tennis d'Aïre, la démarche communale en matière d'économies d'énergie entame une étape plus significative.

Après avoir nommé en mars 1994 un préposé à l'énergie, Rodolphe SCHAETTI – lequel termine l'établissement d'une base de données couvrant cinq années de consommation d'électricité, d'eau et de mazout – la commune de Vernier a été récemment choisie comme commune pilote par l'Office cantonal de l'énergie (OCEN).

Deux actions vont en découler: la mise à disposition d'un logiciel baptisé GEPI, qui analysera la consommation de mazout du

parc immobilier communal, puis indiquera les actions prioritaires. Et, plus concret encore, la signature d'un contrat intitulé «Ogure» qui aboutira dès le printemps à des interventions dans les endroits les plus gaspilleurs en électricité.

La population n'a pas été oubliée. Vous avez été une centaine à demander des informations sur l'action Procap, qui vise à regrouper les personnes intéressées à installer des capteurs solaires sur leurs bâtiments.

La commune, qui joue ici un peu le rôle d'une agence matrimoniale, a déjà obtenu du fournisseur et de l'installateur le principe de l'octroi d'un rabais de l'ordre de 25%.



Capteur solaire du stade d'Aïre

Photo Christian MURAT

SOMMAIRE

Le thème

3 L'énergie

Initiée en 1986 par la pose de capteurs solaires au tennis d'Aire, la démarche communale en matière d'économies d'énergie entame une étape plus significative.

Après avoir nommé en mars 1994 un préposé à l'énergie, Rodolphe SCHAETTI, la commune de Vernier a été récemment choisie comme commune pilote par l'Office cantonal de l'énergie (OCEN).

Nouvelles communales

5 L'armée au service de l'environnement

6 Voulez-vous participer à la création d'une Maison de quartier à Vernier ?

9 Le Vernier FC cherche un nouveau comité

10 Conseil municipal : Lutte contre Creys-Malville

11 Horaires de fin d'année

12 Palmarès Vernier Fleuri 1994

14 Petites annonces

15 "L'arc-en-fleurs" se présente

16 Savoir participer : Un beau geste de solidarité...

Pose de la première pierre de la station de pompage au bord du Rhône

Infos-quartier

17 Fête de Noël pour les enfants à Balaxert.

Concerts à Saint-Pie X.

Permanence chômage

La permanence accueille les personnes en recherche d'un emploi **le jeudi matin** à la MAISON DE QUARTIER D'AIRE-LE LIGNON, chemin Nicolas-Bogueret 12 bis, **de 9h à 12h**.

Ce ne sont pas seulement des travailleurs sociaux qui vous reçoivent mais aussi d'autres personnes au chômage elles-mêmes. Se rencontrer, c'est peut-être se donner une chance supplémentaire de retrouver un emploi ou au moins de mieux vivre cette période de chômage.

ATTENTION !

La permanence sera fermée

jeudi 22 décembre et

jeudi 29 décembre 1994.

La permanence est tenue par le Service social de VERNIER, en collaboration avec Monsieur M. MACHADO, membre de l'Association de défense des chômeurs.

BOURSE AUX VETEMENTS DE VERNIER-VILLAGE

sous-sol de l'école des Ranches, près de l'entrée de la salle de gym

Vêtements de deuxième main (femme/enfant)

tous les mardis de 14h à 17h et le 2ème jeudi de chaque mois de 18h à 20h.

Fermé pendant les vacances scolaires.

Les vêtements déposés doivent correspondre à la saison et doivent être retirés en temps voulu.

Edité par l'Administration municipale

Thème (pages bleues)
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (vertes)
Robert BORGIS

PAO - production et publicité
Mlle Malory MEX et
Mme Josiane BERNASCONI

Mairie de Vernier
Case postale 520
Rue du Village 9 - 1214 Vernier
Tél 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier Offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

Le budget

parution 20 janvier

délaï rédactionnel 22 décembre

Journal tiré à **14'500** exemplaires

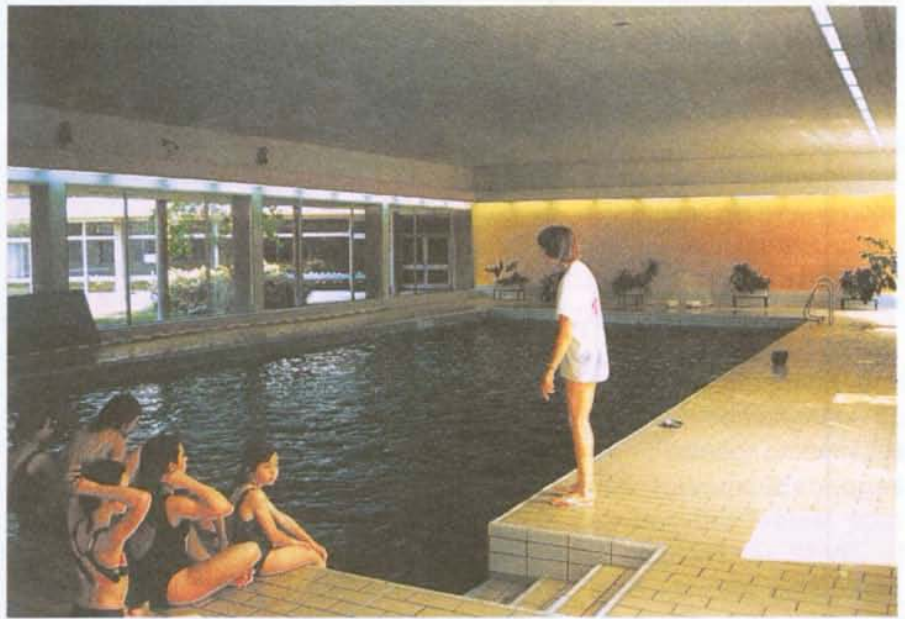
Symbole des économies d'énergie et d'utilisation d'énergie renouvelable : le solaire, et plus précisément les capteurs solaires, ont fait leur apparition sur des bâtiments communaux en 1986. A l'époque, il ne s'agissait encore que d'une expérience menée, déjà, par Rodolphe SCHAETTI, lequel est devenu depuis le préposé à l'énergie, une fonction encore absente dans la plupart des communes genevoises. A propos du solaire, voici quelques chiffres. A la fin de l'année, la commune disposera de 82 m² de capteurs, soit : 12 m² à la piscine du Lignon, 12 m² à la piscine des Ranches, 12 m² à la piscine de l'école d'Avanchet-Jura, 12 m² aux tennis de Vernier, 6 m² aux tennis d'Aire, 6 m² sur le chalet de la colonie de vacances à Planachaux, 9 m² au stade de Vernier, 9 m² au stade d'Aire et 4 m² au jardin Robinson de Balaxert. Il s'agit de capteurs servant au préchauffage de l'eau sanitaire. En fait, l'eau est souvent complètement chauffée, sauf en hiver où, lorsqu'elle est à 5 degrés, elle sera amenée à 20 degrés et un chauffage d'appoint prendra le relais.

Deuxième étape de Procap

Toujours par rapport au solaire, un postulat présenté par Christophe DULEX (PDC) avait été voté par l'ensemble des conseillers municipaux le 21 décembre 1993. Intitulé «Procap», il entend favoriser l'accès aux capteurs thermiques. Il s'agit pour la commune d'encourager les propriétaires privés à installer des capteurs solaires, particulièrement thermiques.

L'information sur Procap a circulé à travers la publication, à trois reprises, d'un encart dans «Informations Vernier». En outre, le préposé à l'énergie a tenu un stand lors de l'expo «Une vie à Vernier» au Centre commercial de Balaxert. Une centaine de talons-réponses est parvenue à Rodolphe SCHAETTI qui s'est chargé d'envoyer la documentation chiffrée aux personnes intéressées.

Une loi cantonale de subvention a permis d'allouer, depuis 1991,



Le bassin d'Avanchet - Jura

Photo I.V.

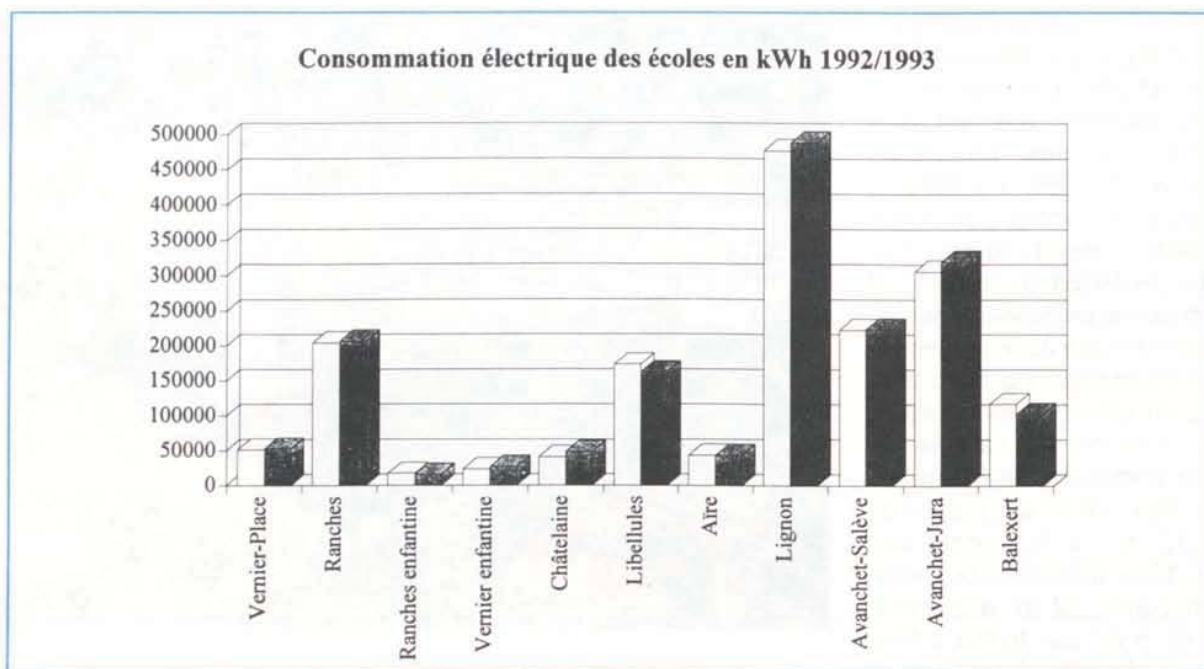
1,9 millions de francs à divers projets représentant plus de 1450 m² de surfaces solaires. Ce subventionnement peut varier de 30 à 50% au maximum du coût de l'installation. Celle-ci pourra même faire l'objet d'un rabais de l'ordre de 25%, à condition qu'un nombre minimum de réalisations voient le jour. D'où l'intérêt pour les particuliers à ce que la commune ait joué ce rôle de catalyseur. Relevons que Rodolphe SCHAETTI et des délégués de l'OCEN se rendront sur place, chez les personnes intéressées, pour étudier la faisabilité des projets.

Banque de données

Outre le développement du solaire, le défi énergétique passe par les économies d'énergie, et donc par une radiographie de la consommation en eau, électricité et mazout. La commune de Vernier ne disposait pas de données précises indiquant les consommations de ses différents bâtiments publics. Ceux-ci sont au nombre de 30, non compris bien entendu les fontaines et l'éclairage public. On peut les répartir dans les catégories suivantes : sports (5), écoles (11), crèches, centres de loisirs, etc. (11), bâtiments administratifs (3). Le préposé à l'énergie est en train de terminer l'établissement d'une base de données assez complète pour

1992 et 1993. Elle indique, outre l'année de construction, le nombre de m² chauffés, le mode de chauffage, la valeur de référence au m² (une norme fédérale établie dans le cadre d'Energie 2000), la consommation en kilowatts-heure et la consommation de kilowatts par m². Ces données, encore incomplètes, sont également recueillies pour la consommation d'eau et d'électricité. Il restera ensuite à analyser ces informations dans le détail. Rodolphe SCHAETTI souhaite recueillir les données des années 1990 et 1991, afin de pouvoir juger des évolutions sur une période de cinq ans. Il a d'ores et déjà constaté que l'école d'Avanchet-Salève consomme 50% de moins pour se chauffer (ici en l'occurrence avec le chauffage à distance) que l'école d'Avanchet-Jura. Et ce, avec le même nombre de classes.

Autre constatation : en janvier, le m³ d'eau à la piscine du Lignon revient à 31,65 francs. Mieux vaut l'acheter à la Migros ! Ailleurs, la consommation nocturne est quasiment identique à celle de la journée... alors qu'il ne s'agit pas de locatifs. L'école du Lignon, pourtant fermée en juillet-août, consomme pour 4000 francs en carburant. Bref, ce sont autant de pistes à suivre. Mais la tâche sera presque plus psychologique, notamment auprès des concierges et des utilisateurs, que technique.



Logiciel intelligent

L'Office cantonal de l'énergie a récemment adopté la commune de Vernier comme commune modèle. A cet effet, elle va mettre gracieusement à disposition du préposé à l'énergie un logiciel baptisé GEPI (Gestion d'énergie de parcs immobiliers). Ce logiciel fait en quelque sorte une expertise de la chaufferie. Il calcule le rendement annuel et l'objectif à atteindre. Cela permet de savoir si l'installation est surdimensionnée, mais aussi de pouvoir apprécier la qualité de l'isolation et de la construction. Sachez encore que ce logiciel écrit tout seul de véritables rapports ! Le GEPI pourra donner l'appui scientifique à Rodolphe SCHAETTI afin de déterminer ses priorités.

Autre action, mais concernant l'électricité cette fois. Elle se nomme OGURE, pour Opération genevoise d'utilisation rationnelle d'électricité. Un contrat va être signé ces jours entre l'Office cantonal de l'énergie, la commune de Vernier et les Services industriels. Un bureau privé d'ingénieurs-électriciens spécialisé dans les recherches en économie d'énergie va analyser de près tous les bâtiments engendrant une facture d'électricité entre 20 000 et 200 000 francs. Il s'agira d'une analyse qualitative. Cela pourra

par exemple aboutir à installer des détecteurs de présence dans les vestiaires des installations sportives, bref à accroître une certaine automatisation ou alors à changer certains éclairages trop gourmands. En matière d'économies potentielles, Rodolphe SCHAETTI en attend surtout du côté de la piscine du Lignon. L'actuel circuit hydraulique consomme 5 kilowatts et fonctionne 24h sur 24h, alors que 3 ou 4 heures suffiraient. Autre projet : équiper les projecteurs du stade de Vernier de détecteurs de présence. Ainsi, ils ne se mettraient en route que lorsqu'il y a quelqu'un sur le terrain.

Des mesures ont déjà été prises. Par exemple, aux tennis d'Aire un détecteur de présence a été installé sous les courts couverts. De plus, en cas d'occupation, il analyse la quantité de lumière nécessaire et enclenche une, deux ou trois rangées de néons, en fonction de la luminosité extérieure. Au tennis de Vernier, les trois courts couverts étaient toujours éclairés simultanément. Cela a été changé. Désormais, les joueurs reçoivent un jeton qui éclaire durant 60 minutes et qu'ils doivent glisser dans un appareil. Autre action déjà entreprise : au stade de Vernier, les portes coulissantes ont été changées. De plus, il ne faut plus sortir à l'extérieur pour passer des vestiaires à la buvette, d'où la

possibilité de moins chauffer les couloirs.

Le défi de la piscine couverte du Lignon

Désormais, le défi passe aussi par la future piscine couverte du Lignon, dont le nom du projet est «Bikini Parc». De l'avis de tous les intéressés, il va de soi que ce bassin devra être un modèle en matière de consommation d'énergie. D'où le probable recours au solaire passif (à travers le choix des vitrages). Cet enjeu passe également par l'humidification maximale de l'air. En effet, c'est l'évaporation de l'eau que l'on a sur le corps en sortant du bain qui provoque un certain refroidissement. De plus, l'eau sanitaire sera préchauffée par des capteurs. Et toutes les parties non éclairées par la lumière du jour seront éventuellement alimentées par des capteurs solaires. Le préposé à l'énergie a même pensé aux véhicules électriques. Une borne d'alimentation sera disposée sur le parking. D'ailleurs, comme nous le confirme le conseiller administratif Christophe ISELI, tous les nouveaux projets et les transformations intégreront systématiquement une approche énergétique. Alors qui dit mieux ?

Serge GUERTCHAKOFF

Nettoyage... par l'armée

C'est avec satisfaction que nous relevons une collaboration efficace de notre armée à entreprendre des travaux d'utilité publique.

En effet, à l'occasion du cours de répétition au mois d'octobre, la Cp EM du bat fus 301 a consacré une journée entière pour le nettoyage du Nant des Grebattes au Lignon.

Un détachement a raclé et dégagé minutieusement le chemin alors que d'autres, armés de pinces et de sacs poubelles, ont ratissé les talus et la forêt pour enlever les nombreux débris,



Photo I.V.

notamment des cornets en plastique, de la ferraille et des pièces de vélocycle... Nos militaires ont même récupéré plusieurs batteries d'automobiles ! C'est avec plaisir que notre service de voirie a conduit à la décharge une benne entière de déchets.

A noter également que d'autres compagnies du même bataillon ont entrepris des travaux identiques au Bois-des-Frères, sous la conduite du SEVE, et dans les bois de Bernex, sous la conduite de Monsieur de RUTTÉ, garde forestier cantonal.

Le Budokan Vernier promu en ligue nationale B

Avec une équipe renouvelée et composée de jeunes talents, le Budokan Vernier s'est hissé à la deuxième place du championnat suisse de première ligue.

Nous avons été précédés dans le classement par la prestigieuse équipe de Morges II que nous avons battue lors du deuxième tour du championnat.

Pour les profanes, précisons qu'une équipe de championnat se compose de 5 combattants de 5 catégories de poids : - de 65 kg, - de 71 kg, - de 78 kg, - de 86 kg et + de 86 kg. Lors de chaque rencontre nous combattons contre 2 équipes, 8 rencontres ont lieu par saison.

Pour les supporters assidus, que nous remercions, les dates du championnat 1995 seront disponibles à notre dojo.

Des professeurs diplômés encadrent tous les soirs de la semaine des judokas de tous niveaux, et c'est grâce à ces bénévoles que nous devons cette ascension en LNB.



Notre adresse :
BUDOKAN VERNIER
Centre sportif du Lignon
Cp 3127 - 1219 Le Lignon

Tél. 796 57 39 (du lundi au vendredi dès 18h)

UNE MAISON DE QUARTIER A VERNIER ?!

(quartier s'étendant des Coquelicots à la Crotte-au-Loup en passant par Poussy, Montfleury et le Canada)

Un lieu de rencontre qui favorise les échanges entre enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, habitants et usagers du quartier, en proposant :

accueil enfants et adolescents, *ATELIERS*, **cours collectifs**, échanges de **savoir**, *concerts*, *expositions*, **VENTES**, **trocs**, fêtes, *jeux*, **sorties**, *SÉJOURS DE VACANCES*, camps, *vie associative*, etc. etc.... **selon nos envies et idées réunies.**



NOUS CHERCHONS

Personnes de tous âges et associations souhaitant soutenir et/ou participer à la création de la future Maison de Quartier.

Prendre rapidement contact avec :

ABARC

Association pour un Baraquement
d'Accueil et de Rencontre
Tél. 796 21 01 (répondeur)

Séance d'information en janvier 1995

GHVV

Groupe d'Habitants de
Vernier-Village
Cp 618 - 1214 Vernier

Centre de tennis d'Aire

L'inauguration des courts couverts a eu lieu le 1er novembre 1994, en présence de Monsieur Christophe ISELI, Conseiller administratif, Monsieur Jacques-Eric RICHARD, Président du Conseil municipal, ainsi que quelques membres de la commission des sports.

A cette occasion, Monsieur Charles KUHNERT, Président de l'ACBG, a organisé une petite démonstration de badminton et a donné tous les renseignements désirés.



Photo I.V.

CENTRE DE TENNIS D'AIRE

17, ch. des Lézards, 1219 Aire
Tél. 796 21 98

Ouvert (à titre d'essai) **jusqu'au 26 mars 1995 de 8h45 à 22h15.**

Fermeture des fêtes de fin d'année (les 24-25-26-31 décembre 1994 et les 1-2 janvier 1995). Les courts restent cependant à disposition des personnes qui ont un abonnement.

Badminton (4 courts)

Tarifs

Abonnement Fr. 210.- ou Fr. 180.-
A l'heure Fr. 8.- adultes
Fr. 6.- enfants
(jusqu'à 18 ans)

Tennis

Tarifs

Courts couverts

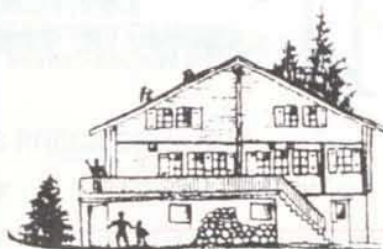
Abonnement Fr. 210.- ou Fr. 180.-
A l'heure Fr. 10.- heure

Courts plein air

A l'heure Fr. 6.- adultes
Fr. 4.- enfants
(jusqu'à 18 ans)

CAMP DE SKI À PLANACHAUX SUR CHAMPÉRY

Du **lundi 20 février**
au **samedi 25 février 1995**



Ce camp est destiné aux enfants de la commune, **BONS SKIEURS**, âgés de 9 à 12 ans.

Le nombre de places est limité, inscriptions selon l'ordre d'arrivée.

Prix : Fr. 310.- tout compris.

Renseignements et inscriptions :
Service des sports,
rte du Bois-des-Frères 30,
1219 LE LIGNON,
tél. 796 62 96 (le matin).

Service social

Anniversaires aînés



Des anniversaires remarquables en octobre...

- **Monsieur Henri BARBIER**,
rte d'Aire 133, 95 ans le 4 octobre;
(malheureusement décédé le 27 octobre 1994)
- **Madame Blanche AMY**,
Résidence avenue d'Aire 89,
90 ans le 16 octobre;
- **Monsieur Ernst SPALTENSTEIN**,
av. du Lignon 53,
99 ans le 16 octobre également;
- **Madame Marie-Louise MORET**,
pension «Les Myosotis»,
90 ans le 24 octobre.

A ces quatre jubilaires,
nos meilleurs voeux.

CONNAISSEZ-VOUS L'ESCRIME ?

Le CHC ESCRIME CLUB

est aux Avanchets

Entraînement :

Jeunes dès 7 ans

Adultes, débutants ou confirmés

Les lundis, mercredis et vendredis
de 16h à 21 h.

Renseignements :
Tél. 796 19 65

**Nous travaillons
pour la qualité de votre vie.**

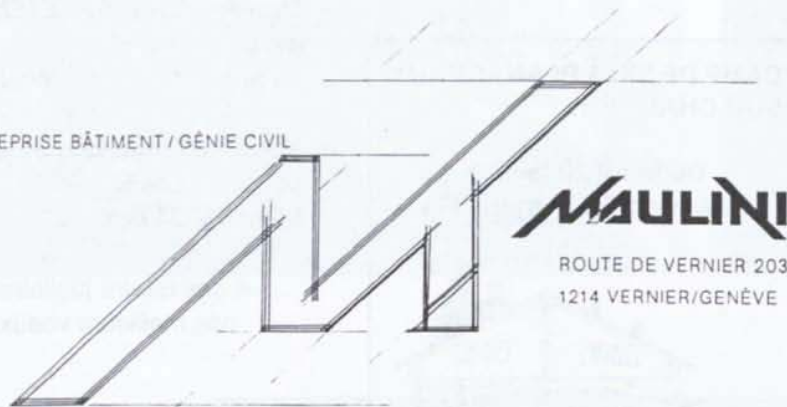
Logements et écoles, stades et tennis,
routes et parkings... Zschokke crée,
conçoit, réalise. Pour votre confort,
votre agrément, votre sécurité.
Pour contribuer à la qualité de votre vie.

Z ZSCHOKKE

GENEVE: 42, rue du 31-Décembre
1211 Genève 6 - Tél: 022/735 12 20

L'entreprise de construction intégrale.

ENTREPRISE BÂTIMENT / GÉNIE CIVIL



MAULINI

ROUTE DE VERNIER 203
1214 VERNIER/GENÈVE

**Vincent
PELLERITI**



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

DEPUIS PLUS DE 30 ANS A
VOTRE SERVICE

Entreprise Philippe MULLER
Peinture et papiers peints
Successeur de Mr Walter MULLER

DEVIS SANS ENGAGEMENT

28, Chemin de Poussy
1214 Vernier

tél. 341 66 41

GIUSEPPE FURCOLO



8d, chemin Mouille-Galand
1214 Vernier
Téléphone 341 18 56

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien des jardins
Clôtures - Piscines

Message du VERNIER FC

Vous n'êtes pas sans savoir que, depuis quatre saisons, de profonds changements sont intervenus au sein de la direction du Vernier FC. Le rôle de Président, jusque-là exercé avec succès pendant de longues années par M. Pierre TRANCHET, a été remplacé (en accord avec l'assemblée générale et par ratification officielle des statuts par l'ASF, l'ACGF et la commune de Vernier), par un comité directeur de quatre personnes. En reprenant le club, ce comité directeur avait des buts bien précis :

- remonter en 2ème ligue
- évoluer au plus haut niveau dans chaque catégorie de jeu
- avoir une plus forte section juniors avec notamment des interrégionaux
- développer le but social du club
- favoriser l'éclosion de jeunes talents
- améliorer l'esprit de la famille Vernier FC
- n'engager désormais que des entraîneurs qualifiés
- rentabiliser et assainir la buvette
- améliorer le confort des joueurs (installations, terrains, vestiaires, équipements)

La plupart de ces buts ont été totalement ou partiellement atteints et il est temps pour l'équipe dirigeante de passer la main. Les membres ont été informés lors de la dernière assemblée générale ordinaire du départ des quatre membres du comité directeur pour la fin du championnat 1994/1995. Il est donc nécessaire de mettre en place, pour la prochaine saison, un nouveau comité ayant à sa tête un nouveau président. Pour ce faire, nous vous adressons l'avis suivant :

AVIS AUX BONNES VOLONTÉS !!!

POUR LA SURVIE DU CLUB, NOUS CHERCHONS DES CANDIDATS MOTIVÉS À FAIRE PARTIE DU COMITÉ DU VERNIER FC

CAPABLES D'ASSUMER DES TÂCHES PRÉCISES

DISPONIBLES UN SOIR PAR SEMAINE

AYANT DES AFFINITÉS POUR DES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

PRENANT DES RESPONSABILITÉS AU NIVEAU DU STAFF TECHNIQUE
(JUNIORS OU ACTIFS)

MERCI DE CONTACTER MM. YVES TRANCHET (tél. 341 26 78) OU
GUY VERDAN (tél. 782 65 11) DÈS 19H.

MERCI D'AVANCE DE L'INTÉRÊT QUE VOUS PORTEZ AU VERNIER FC.

Il est bien clair que les membres actuels vous aideront dans la mise en place du nouveau comité et que des indications précises seront fournies aux repreneurs, qui sans nul doute seront nombreux à se présenter.

Le comité directeur du Vernier FC

Visitez le Palais des Nations Office des Nations Unies à Genève

- Second centre ONU dans le monde après le siège de New-York;
- Centre de conférences internationales des plus importants au monde;
- Lieu historique (ancien siège de la Société des Nations);
- A l'intérêt de l'information s'allie celui du site (magnifique vue sur la ville, le lac Léman et la chaîne du Mont-Blanc) et de l'originalité du Palais dans son architecture et sa décoration intérieure (dons artistiques de très nombreux pays).

Visites commentées :

de 10h à 12h et de 14h à 16h.

En dehors de ces horaires, sur rendez-vous.

Réservations recommandées pour groupes.

S'adresser au :

**Service des visites
Palais des Nations
1211 Genève 11
Tél. 907 45 60.**

Ouverture :

De janvier à mars, novembre et décembre du lundi au vendredi.
Fermeture annuelle la dernière quinzaine de décembre.

Droits d'entrée :

Adultes Fr. 8.-
(remise de 20% pour groupe de 20 personnes ou plus)

Etudiants,
retraités,
handicapés Fr. 6.-
Ecoliers Fr. 3.50

Enfants en dessous de 6 ans gratuit.

Entrée par portail Pregny.
**Dépôt d'une pièce d'identité
requis à l'entrée.**

Séance du 15 novembre 1994

La commission des finances ayant demandé un complément d'informations, le projet de budget 1995 ne sera voté qu'à la séance du 13 décembre.

Le nombre de chômeurs à fin septembre avait diminué de quatre unités pour s'arrêter à 1328. Autre information transmise par le Maire : l'urne de l'exposition de Balexert sur les souhaits culturels des Verniolans est restée désespérément vide.

Le Conseil municipal a préavisé favorablement à l'unanimité et sans entamer de discussion la modification du régime des zones sur les différentes parcelles sur lesquelles est implantée la piscine du Lignon. Il s'agit en fait de quatre parcelles actuellement situées en zone industrielle, en zone villas (5e zone), en zone de bois et forêt et en zone de verdure.

Pour assurer la mise en oeuvre de «Bikini Parc» (bassin couvert de 25 mètres), il était proposé de créer une zone sportive d'environ 30 000 m² englobant la quasi-totalité du périmètre. A relever que la zone de verdure et les arbres ne devraient être que peu touchés par le projet de bassin couvert.

Zone NNI

S'en est suivi une discussion nourrie à propos du quartier Vernier-Montfleury. De quoi s'agit-il ? Une entreprise d'ébénisterie genevoise dont les locaux sont au Petit-Lancy souhaite pouvoir s'agrandir et pour ce faire créer un atelier sur une parcelle qu'elle possède le long de la route de Montfleury. Or, ce terrain, bien qu'inclus dans la zone de bruit NNI B de l'aéroport de Cointrin, se trouve en zone villas.

Le Département des travaux publics et de l'énergie est favorable à cette implantation et souhaite la création d'une zone de développement 4B (artisanale), destinée à des activités sans nuisances.

En fait, il est relevé que se pose ici le problème de l'Etat qui en demandant de tels déclassements entend se soustraire à ses responsabilités par rapport à l'établissement des zones NNI, et ce alors qu'une demande d'indemnisation est toujours en attente. Finalement, pour ne pas pénaliser l'ébénisterie, mais pour marquer leur mécontentement, les élus décident de préavisé avec un degré de sensibilité 2, correspondant à une zone d'habitations sans entreprises gênantes. Un amendement est voté par 28 voix, 1 contre (L), et deux abstentions (hors parti). Finalement, le préavis ainsi amendé est accepté par 23 oui, 6 non et 2 abstentions. Le plan localisé de quartier lié à ce projet est à son tour accepté.

Eviter les disputes

Afin d'éviter les problèmes rencontrés en 1991 lors de la répartition des sièges de commissions entre les six partis communaux, la commission du règlement a proposé de modifier le règlement du Conseil municipal. Désormais, chaque parti élu a droit à un siège au bureau du Conseil municipal. Chaque parti a droit à une représentation proportionnelle à son effectif tel qu'il résulte des élections, mais à un siège au minimum dans chaque commission. Le conseiller municipal qui quitte son parti et qui siège comme indépendant ne peut faire partie de commission. Ce nouveau texte a été voté à

l'unanimité, les deux hors parti préférant s'abstenir.

Une résolution proposée par les membres de la commission des finances a été acceptée à l'unanimité. Elle demande au Conseil d'Etat de tout mettre en oeuvre pour conserver l'existence du Fonds d'équipement communal afin de préserver le système de péréquation établi.

Lutte contre Creys-Malville

L'urgence est votée par 19 voix contre 6 (R) et 5 abstentions à propos d'une résolution écologiste. Celle-ci demande à ce que la commune s'engage financièrement, soit à raison d'un franc par habitant au maximum, pour soutenir les frais liés aux procédures juridiques en cours menées contre le surgénérateur de Creys-Malville. Après une longue discussion, un vote nominal est effectué.

Par 20 voix (E, S, PDT, PDC, et trois libéraux), contre 11 (R, L, et les hors parti), cette résolution est acceptée.

Enfin, à huis clos, les élus ont voté les naturalisations de :

- Michel ANZALONE (Italie),
- Constantin BARASCU (Roumanie),
- Dietlinde BUSCHBECK (Autriche),
- Solange CORTI (France),
- François FRANCISCO (Espagne),
- Constantin GEORGESCU-VALCEA (Roumanie),
- Inaam MADBOULY (Egypte),
- Elisabeth-Marie PLESNILA (Roumanie),
- Elena TOMESCU (Roumanie).

Avis communaux

En raison des fêtes de fin d'année,
les bureaux et services de l'administration municipale seront
fermés du vendredi 23 décembre à 17h au lundi 2 janvier.
Réouverture mardi 3 janvier 1995 à 9h.

Etat civil

En cas d'urgence (décès, inhumation, naissance, etc.) téléphoner à

M. Robert BORGIS
officier de l'état civil, tél. 796 35 10
ou
Mme Michèle MULLER
officier de l'état civil, tél. 733 72 35.

Police municipale

En cas d'urgence le 25 décembre et le 1er janvier, tél. 797 09 09.

Gendarmerie de Châtelaine

En cas d'urgence, tél. 796 25 11.

Service de voirie

La levée des ordures ménagères du **lundi 26 décembre 1994 est supprimée** et remplacée par le **mardi 27 décembre 1994.**

La tournée du **lundi 2 janvier 1995 est supprimée et remplacée par le mardi 3 janvier 1995.**

La levée des objets encombrants (à l'exclusion des objets métalliques, et des **sapins de Noël** aura lieu le **mardi 10 janvier 1995.**

Le ramassage des objets métalliques (à l'exclusion de tout autre) aura lieu le **jeudi 12 janvier 1995.**



Horaires du samedi

Lundi 26, mardi 27, mercredi 28,
jeudi 29 et vendredi 30
décembre 1994.

Pas de service

Dimanche 25 décembre 1994 et
dimanche 1er janvier 1995.

Bibliothèques communales

**Les bibliothèques seront fermées
du vendredi 23 décembre
au vendredi 6 janvier**

Dès le lundi 9 janvier

Avanchet

Galerie marchande
Grand-Bay 21

Lundi de 16h à 20h
mardi de 15h à 19h
mercredi de 15h à 18h
vendredi de 15h à 18h

Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A,
à côté de la ludothèque

lundi de 15h à 18h
mercredi de 9h à 12h
jeudi de 16h à 20h

Vernier

Maison Chauvet-Lullin
Rue du Village 57-59

mardi de 16h à 20h
mercredi de 9h à 12h
jeudi de 15h à 18h

AVIS A TOUS NOS LOCATAIRES

**Parking avenue de Crozet
Parking caravanes chemin Champs-Prévost
Parking Shell/Lignon
Ferme Bourquin**

En raison du changement de notre système informatique, nous vous informons que les bulletins de versements relatifs à votre loyer 1995 ne vous parviendront pas avant le 28 février 1995.

Nous vous prions donc de bien vouloir patienter jusque-là pour effectuer vos paiements.

Nous vous recommandons instamment de ne pas utiliser de bulletins verts mais d'attendre l'envoi de nos bulletins bleus (BVR) qui sont adaptés à l'informatique.

Notre service financier vous remercie de votre attention.

Vernier Fleuri 1994

Le mercredi 30 novembre dernier, M. André CHILLIER, Maire, accueillait à la Maison Chauvet-Lullin à Vernier, les concurrents de «Vernier Fleuri 1994» pour la proclamation du palmarès et la distribution des prix de la 17ème édition de ce concours, organisé par les autorités communales afin de promouvoir l'embellissement floral de la commune.

M. André CHILLIER a adressé à tous les concurrents ses plus vifs remerciements et félicitations pour leurs efforts, année après année, et les a encouragés à continuer de fleurir

fenêtres et balcons, entrées et terrasses.

Il a également saisi cette occasion pour exprimer sa gratitude à l'équipe des jardiniers communaux pour la réalisation des décorations florales sur l'ensemble de la commune et, plus spécialement, les massifs de Vernier et de Châtelaine.

Le jury, placé sous la présidence de M. Jean-Marc BEFFA, du Service des parcs et promenades de notre commune, a noté les concurrents, en tenant compte du choix des couleurs, de la qualité des plantes, de l'originalité et de l'entretien des plantations.

Prix spécial

M. CHILLIER a également eu le plaisir de remettre un prix spécial à l'équipe des parcs et promenades de la commune qui, cette année, a vu ses efforts et son savoir-faire récompensés à leur juste valeur, en obtenant le premier prix, catégorie «Villes», du concours de décorations florales de la Société genevoise d'horticulture qui fêtait cette année son 100ème anniversaire.

Relevons qu'au palmarès dudit concours, nous retrouvons de nombreux habitants de Vernier, notamment nos concurrents.

Palmarès 1994 - Total des points attribués : 96

Fenêtres et balcons

Rang	(Rang 1993)					Points
1ère	(1ère)	CRAMATTE	Arlette	1214	VERNIER	96
2ème	(2ème)	RONCHIETTO	Isabelle	1220	LES AVANCHETS	88
3ème	(8ème)	FALLER	Rosy	1214	VERNIER	86
4ème	(13ème)	BOEGLE	Georgette	1219	CHATELAINE	83
5ème ex	(7ème)	FREIDIG	Gertrude	1214	VERNIER	81
5ème ex	(9ème)	TISSOT-DAGUETTE	Eleonora	1219	CHATELAINE	81
7ème	(5ème ex)	MOOS	Catherine	1219	CHATELAINE	79
8ème		MULLER	Adèle	1219	CHATELAINE	78
9ème	(5ème ex)	BORCARD	Gisèle	1219	LE LIGNON	70
10ème	(11ème)	GASSER	Danielle	1214	VERNIER	68
11ème	(3ème)	ZURKINDEN	Gilberte	1219	CHATELAINE	64
12ème	(10ème)	CASAZZA	Heidi	1214	VERNIER	63
13ème	(4ème)	ABEL	Janine	1219	CHATELAINE	60
14ème	(16ème)	BURKHARD	Marguerite	1219	CHATELAINE	55
15ème	(18ème)	BERNET	Arlette	1220	LES AVANCHETS	48
16ème	(17ème)	VICENTE	Adriana	1220	LES AVANCHETS	27

Entrées et villas

1ère	(1ère)	PASCHE	Yvonne	1219	CHATELAINE	91
2ème	(3ème)	FRAGA	André	1214	VERNIER	90
3ème	(4ème)	DI SANZA	Elio	1214	VERNIER	86
4ème		GREGORI	Rita	1214	VERNIER	85
5ème	(8ème)	TULLER	Maguy	1214	VERNIER	79
6ème	(12ème)	PICTET	Emilienne	1214	VERNIER	78
7ème		APOTHELOZ	Eliane	1219	AIRE	75
8ème	(6ème)	ROULIN	Maurice	1214	VERNIER	74
9ème	(2ème)	MEUTER	Josefa	1219	AIRE	73
10ème		CHEVALLEY	Pierre	1219	CHATELAINE	71
11ème		CHEVALLAZ	Yvan	1219	AIRE	65
12ème		BURRI	Walter	1219	AIRE	63
13ème	(6ème)	DURIAUX	Arlette	1219	AIRE	61
14ème	(10ème)	JOLISSAINT	Martine	1214	VERNIER	61
15ème	(15ème)	MICHOT	Juliette	1219	AIRE	59
16ème		MERMILLOD	Marcelle	1214	VERNIER	58
17ème	(10ème)	ROCH	Inès	1214	VERNIER	56
18ème	(12ème)	BIELSER	Yvonne	1219	AIRE	52
19ème	(14ème)	MAYENZET	Paul	1219	AIRE	51
20ème		BLEULER	René	1219	AIRE	35

ENTREPRISE EN INSTALLATION
CHAUFFAGES CENTRAUX

Ernest AHAMMER

MAÎTRISE FÉDÉRALE EN CHAUFFAGE

BUREAU:

91, avenue de Châtelaine
1219 Châtelaine
Tél. 796 74 74
Fax 796 90 41

ATELIER:

115, route de Vernier
1219 Châtelaine
Tél. 796 84 81

Ecole BER Genève

Classes du **CYCLE** et
10^e degré préprofessionnel
paramédical

ou en

économie

Cours d'été

Français pour étrangers

Secrétariat **médical**

Secrétariat

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

*Vous désirez apprendre
à conduire?*

Nouveau à Vernier

Moniteur diplômé - 20 ans de métier

AUTO-ECOLE BEERLI

Enseignement complet :
Sensibilisation (cours obligatoire)
Théorie et pratique

Natel : 077 24 37 38

Privé : 341 64 00

33 succursales UBS à Genève

1 à Vernier

Rue du Village 28

Réussir ensemble.



**KONDO-DOJO
ECOLE D'ARTS MARTIAUX**

Ecole primaire, Chemin des Eglantines,
1219 Châtelaine

COURS POUR ENFANTS ET ADULTES

JUDO

Mardi 19 h 00
Jeudi 18 h 00

KARATE

Lundi 20 h 45,
Mercredi 18 h 00
Vendredi 18 h 45

AIKIDO

Mardi 20 h 15
Vendredi 20 h 15

KENDO

Lundi 18 h 30
Vendredi 17 h 30

Toute l'année durant les périodes scolaires

Renseignements:

Judo, Karaté et Aikido tél. 344 40 49
Kendo tél. 797 30 36 (soir)

T.S.S.



**TOP
SERVICE
SERRURES**

Dépannages urgents
24h/24h

Tous travaux d'entretien
Réparations

Pose de serrures de sécurité

Tél. 341 21 15 - Natel 077/25 76 61
Fax 341 21 15

**Robert
Vuillaume SA**

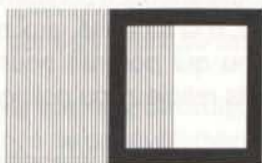


Menuiserie
Charpente
Escaliers
Couverture
Fenêtres phoniques

Ch. des Vidollets 67 - 1214 Vernier

Tél. 341 01 01 - Fax 341 29 45

Devis sans engagement



Fondée en 1890

mangola sa

Fabrique de FENÊTRES ISOLANTES

Economie d'énergie

Isolations phonique et thermique garanties

48, route du Bois-des-Frères - 1219 Aire (Genève) - Tél. (022) 796 61 11

Carte de visite

Une entreprise au service
de la commune de Vernier

L'ARC-EN-FLEURS

C'est au mois de mars 1994 qu'a germé l'idée d'ouvrir un magasin de fleurs sur la commune de Vernier.

Les recherches d'arcades ont débuté par une approche de magasin au centre du village. Puis après quelques coups de téléphone et des rendez-vous, le choix s'est porté sur l'arcade qui donne sur la route de Vernier, dans le nouveau bâtiment du chemin de Champ-Claude; et c'est **le 10 octobre l'ouverture du magasin** avec tous les services d'un magasin de fleurs, c'est-à-dire :

DECORATIONS FLORALES

POUR NAISSANCE, MARIAGE, DEUIL

LIVRAISONS A DOMICILE

gratuites pour le village de Vernier et jusqu'à
Fr. 15.- selon les destinations.

Dès le début janvier 1995, entretien également de tombes dans les cimetières de Vernier ou autres.

Ouvert du LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 à 19H
LE SAMEDI DE 8H à 18H, et ceci non-stop.

Pour les Fêtes de Noël et
le passage dans la Nouvelle année :

ouverture exceptionnelle

LE DIMANCHE 25 DECEMBRE ET
LE LUNDI 26 DECEMBRE 1994 de 9h à 13h



Du mardi 27 décembre au samedi 31 décembre 1994
horaire habituel.

LE DIMANCHE 1er JANVIER ET
LE LUNDI 2 JANVIER 1995 de 9h à 13h.

Dès le 3 janvier 1995 horaire habituel.

François et Yves BONNAMOUR
se réjouissent de vous accueillir dans leur magasin.

Travaux à l'avenue du Lignon

A plusieurs endroits il avait été constaté que le revêtement de la route était fendu et qu'il devenait urgent d'entreprendre des travaux afin d'éviter des infiltrations d'eau dans la structure même de la route.

En tenant compte de la disponibilité des entreprises, de l'urgence de ce revêtement, et d'éviter une trop longue perturbation du trafic, la décision d'ouverture du chantier a été prise rapidement empêchant ainsi un information détaillée dans «Informations Vernier».

Les travaux effectués consistent par la pose d'un micro tapis «rumilac» qui a pour but d'étancher la surface, sans changer le profil de la route. Le gravillon que l'on constate actuellement pénètre peu à peu dans la surface et le surplus sera enlevé lors des balayages.

Un beau cadeau d'anniversaire

Afin de marquer le 50e anniversaire de l'installation de son établissement horticole à Aïre, au chemin des Sellières, M. Jean-Jacques OCHSNER a généreusement offert aux autorités verniolanes les sapins de Noël qui illumineront les différents quartiers de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année 1994.

Un grand merci pour cette heureuse initiative à l'égard de la population verniolane.

Station de pompage au bord du Rhône : pose de la première pierre

Le vendredi 18 novembre dernier, une brève cérémonie officielle a marqué la pose de la première pierre de la station de pompage fixe pour l'alimentation en eau de la zone de stockage des produits pétroliers, dont la fin des travaux est prévue pour le printemps 1996.

Cette station, située au bord du Rhône, au bas du chemin du Moulin-des-Frères, est destinée à renforcer la défense incendie dans cette zone. En effet, la demande d'eau d'extinction dans le secteur des pétroliers de Vernier est telle que le réseau d'eau de boisson du Service des eaux n'était pas en mesure de fournir ces débits. Cette installation est conçue pour fournir, avec trois groupes motopompes, 400 litres/seconde d'eau à quatre postes de puisage situés le long de la route de Vernier. Une conduite de 400 mm de diamètre reliera la station de pompage à ces postes de puisage.

Relevons également qu'un effort particulier a été fait pour que l'ouvrage s'intègre dans son site naturel et l'aménagement des rives du Rhône est prévu lors de la prochaine vidange du barrage de Verbois, planifiée en juin 1996.

Au cours de la cérémonie ont pris la parole M. Bruno ZINGG, représen-



M. CHILLIER à la truelle et M. JOYE à la pelle

Photo I.V.

tant du Groupement des pétroliers de Vernier (maître de l'ouvrage); M. Edouard WOHLWEND, directeur des Services généraux des Services industriels (maître d'oeuvre); M. Philippe JOYE, Conseiller d'Etat chargé du Département des travaux publics et de l'énergie, et M. André CHILLIER, Maire de la commune de Vernier (partenaire de ce projet).

Divers documents ont été scellés avec cette première pierre, dont le message suivant des Autorités communales :

Aux générations futures qui trouveront ces documents

Pose de la première pierre de la station de pompage fixe pour alimenter en eau la zone de stockage des produits pétroliers de part et d'autre de la route de Vernier.

Mesdames, Messieurs,

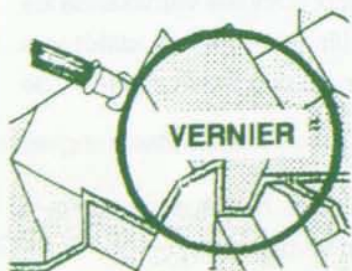
En ce vendredi 18 novembre 1994, une brève cérémonie marque le début des travaux de la station de pompage pour alimenter en eau le secteur des dépôts pétroliers.

Les Autorités communales par la voix de leur Maire,

Monsieur André CHILLIER, se réjouissent de cette réalisation allant dans le sens de la sécurité et de la protection de l'ensemble du site pétrolier.

En déposant le présent document, les Autorités de Vernier forment le vœu que cette installation ne soit jamais mise à contribution pour lutter contre un sinistre réel.

Savoir... participer



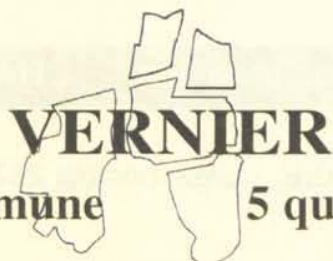
SAVOIR :

A fin septembre 1994, le canton de Genève dénombrait 9199 chômeurs dont 1328 sur la commune de Vernier.

PARTICIPER :

Afin de participer aux actions menées par les autorités en faveur des chômeurs verniolans, un fonctionnaire international verse volontairement un montant correspondant à la cotisation chômage dont il est exonéré.

Un geste généreux et exemplaire de solidarité à signaler et à remercier... et pourquoi pas à suivre.



1 commune 5 quartiers

Pages d'information des associations de quartier

A
I
V
V

Infos quartier - VERNIER

A.I.V.V. - Case postale 434 - 1214 Vernier

Le câble

- Etes-vous câblé ?
- Comment, vous n'êtes pas encore câblé ?

Le câble, support de l'information multipliée par vingt. Par lui, les images du monde entier arrivent jusqu'à nous. On est, minute après minute, renseigné sur les heurs et les malheurs de la Planète. Dans presque toutes les langues auxquelles l'époque actuelle nous a habitués. Celles qu'on entend dans la rue, dans les magasins et qui ne sont pas seulement d'outre-Sarine, comme autrefois.

Le câble, encore faut-il l'avoir ! Il n'est pas facile de traverser les propriétés d'autrui, même en passant sous terre. Surtout en passant sous terre. Opération qui peut coûter les yeux de la tête et qui fait qu'à côté d'un quartier équipé de cette merveille, d'autres doivent se contenter de paraboles.

Autrefois, lorsqu'on parlait de parabole, l'esprit se greffait immanquablement sur la Bible. On en savait quelques-unes depuis l'instruction religieuse. C'était pour les enfants comme un conte qui n'était ni de Perrault, ni d'Andersen. En moins sanguinaire - relisez certains récits du premier - mais édifiant. Evoquer une

parabole vous ramenait à la Croix ou au Coq, à la réflexion... Aujourd'hui, la parabole vous donne le sentiment que si vous êtes parmi les oubliés du câble, vous avez réussi à compenser ce handicap et que vous n'êtes plus celui qui se cache honteusement derrière ses trois programmes + quelques-uns. Vous pouvez même vous enchaîner à des visions venues d'encore plus loin. Enchaîner est le mot, s'agissant des chaînes qui vous dispensent les images colorées.

Il y a quelque temps, un technicien qui connaît bien son affaire et surtout entreprenant, nous parlait d'une chaîne locale malheureusement limitée à un seul quartier. Imaginez ce que pourrait être une TV plus étendue, qui permettrait des contacts différents entre gens qui se côtoient sans se parler. Parfois sans se voir. Imaginez l'intérêt que pourrait présenter la diffusion en direct des séances du Conseil municipal, sauf le huis clos bien entendu ! Ou encore une « tournée des popotes » dans les villages voisins, comme cela se fait intelligemment sur cette chaîne française, la 8 Mont-Blanc, qui, au travers d'émissions comme « Les Gens d'ici » ou « La Place du Village », nous met au coeur de la

vie quotidienne des gens d'à côté. Avec beaucoup de talent et de simplicité du reste et il faut l'en féliciter. Pensez que l'on pourrait connaître en direct ce que Monsieur le Maire pense de ses administrés et ce qu'il leur réserve. Monsieur le Curé pourrait nous parler de son sacerdoce et Madame ou Monsieur le Pasteur nous dire où elle ou il compte loger maintenant que le Presbytère a été démoli. On entendrait les enseignants nous entretenir des difficultés qu'ils rencontrent et des réussites qu'ils enregistrent, celles-ci compensant celles-là, nous en sommes persuadés. Et les derniers agriculteurs de la Commune nous rappeler qu'ils ont aussi des soucis, comme tout le monde. Les chômeurs pourraient également nous faire périodiquement savoir qu'ils existent et qu'il convient de les soutenir efficacement dans leur recherche d'un travail.

Nous en oublions certainement. Mais c'est parce qu'il est impossible de prévoir ce que pourrait être une chaîne de TV communale tant qu'on n'en a pas fait l'expérience. Une chose est certaine, cela vaudrait largement l'argent qu'elle nous coûterait !

Le Comité de l'AIVV



A.I.C.E. - Case postale 207 - 1219 Châtelaine

Nous voici arrivés au terme de l'année 1994 qui fut riche en événements de tous genres, assez compliquée si l'on veut en résumer simplement tous les faits marquants.

En voici un tout de même important. Depuis quelques mois, on parle d'une reprise économique qui promet des lendemains meilleurs. L'amélioration de cette situation

atténuera certes le problème du chômage, mais le fera-t-elle disparaître ? Celui-ci demeurera important et, en cette période de fêtes, j'aimerais souhaiter à tous les habitants de Vernier, et principalement à ceux de l'arrondissement de Châtelaine et environs, mes vœux pour de bonnes fêtes de Noël et la réalisation à chacun de vos souhaits légitimes.

Après le Tolzer Knabenchor Munich et le Gospel avec The Blind Boys of Alabama

A l'Eglise Saint-Pie X

(carrefour du Bouchet - Balexert)

Dimanche 18 décembre à 10h30

Des solistes ont formé pour l'occasion un
QUINTETTE DE CUIVRES
pour jouer durant la Messe du 4^e dimanche de l'Avent

Mardi 20 décembre à 18h30

CONCERT PAR LES ÉCOLES DE LA CITÉ VIEUSSEUX

Jeudi 22 décembre à 19h

CONCERT PAR L'ÉCOLE DE BALEXERT



Infos quartier - BALEXERT

A.H.A.B.A.L. - Case postale 8 - 1219 Châtelaine

L'AHABAL

SOUHAITE A TOUS LES HABITANTS

DE BONNES FETES

La fête de Noël pour les enfants du quartier aura lieu
le 17 décembre 1994
au centre de quartier de Balexert, dès 16h.

A
I
V
V

Infos quartier - VERNIER

A.I.V.V. - Case postale 434 - 1214 Vernier

Amis verniolans,

Comme ces dernières années, vous pourrez admirer chaque soir en famille, dans la rue du Village, une nouvelle fenêtre décorée, illuminée, qui symbolisera le calendrier de l'Avent. Vous pourrez effectuer votre promenade jusqu'au

24 décembre. Le vin chaud, préparé par les spécialistes du comité de l'AIVV, aura lieu le vendredi **16 décembre 1994 dès 18h** dans la cour de la ferme de Madame Emilienne PICTET, rue du Village 37.

Le comité de l'AIVV

Agenda

MAISON DE QUARTIER D'AÏRE-LE LIGNON

Activités neige 1995



MERCREDIS DE SKI

18 et 25 janvier
8 et 15 février

Pour enfants de 6 à 12 ans

Pour jeunes de 13 à 18 ans

St-Gervais - Mont-Blanc
SkiEURS tous niveaux

Série de 4 mercredis, Fr. 140.- tout
compris. Avec encadrement de
moniteurs de ski

CAMPS DE SKI

du 18 au 24 février

Pour enfants de 7 à 13 ans

Les Collons/Thyon 2000 (VS),
Fr. 320.- (en collaboration avec le
Jardin Robinson du Lignon)

Pour jeunes de 13 à 17 ans

Grächen (VS), Fr. 300.-
(en collaboration avec le Centre de
loisirs de Meyrin)

INSCRIVEZ-VOUS RAPIDEMENT
(places limitées)

Organisation :
Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon
Tél. 796 92 66
de lundi au vendredi
de 15h30 à 19h.

Les activités périscolaires vous
invitent à venir à leur

FÊTE DE NOËL

le vendredi
16 décembre 1994

à la Maison Chauvet-Lullin.

A 18h30

SPECTACLE

réalisé et interprété par les enfants.

CONTES

sortis directement du
"sac magique" de Sandrine Racine
et Rose Anne Ribordi.

A l'entrée, stand d'artisanat
tenu par l'ABARC

A LA MACAV

Jusqu'au 23 décembre

EXPOSITION COLLECTIVE DE NOËL



LES AUTORITÉS

DE LA COMMUNE DE VERNIER

VOUS PRÉSENTENT

LEURS MEILLEURS VOEUX

POUR CETTE NOUVELLE ÉTAPE

VERS L'AN 2000

